



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MISSION SECOURISME

Valoriser le secourisme dans un projet « parcours SANTE »

Le secourisme peut être valorisé et intégré :

-dans le **parcours santé de l'établissement** et peut permettre de valider certains critères permettant la **labellisation EPSa** (voir les propositions d'aide pour les critères de labellisation)

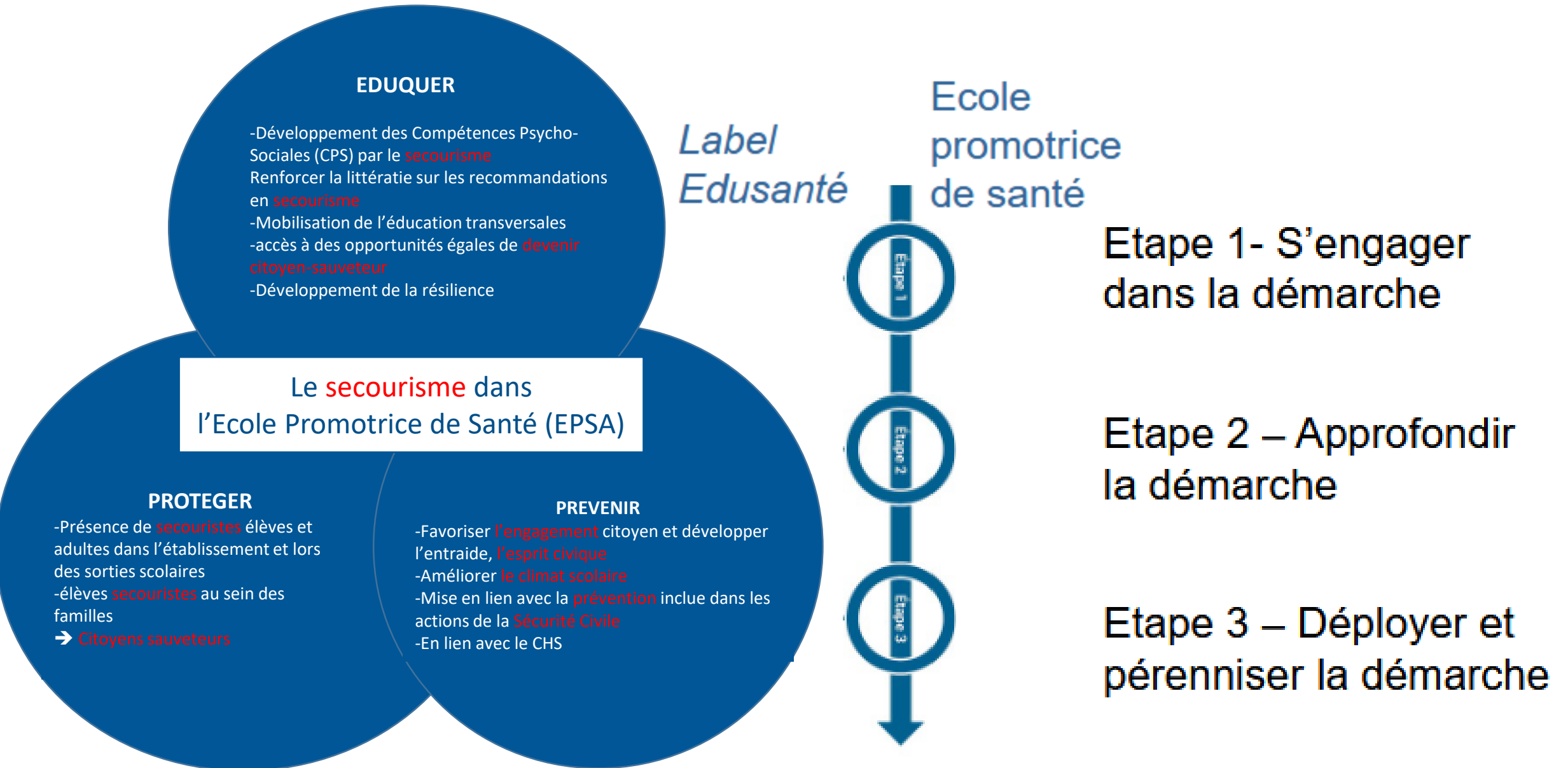
-Un véritable travail de sensibilisation aux premiers secours peut être mené avec les élèves en amont de la formation PSC ou GQS.

Pour cela il est possible de s'appuyer sur les **CPS développées** pour les formaliser et sensibiliser les élèves.

On peut également s'appuyer sur **l'engagement** du futur citoyen qui mobilise des CPS qui peuvent être identifiées

-Les élèves peuvent présenter à **l'oral du brevet** cette forme d'engagement en secourisme en expliquant en quoi être le premier maillon de la chaîne de secours est important pour sa formation de futur citoyen mais également en identifiant/formalisant l'importance pour son bien-être du développement des CPS associées.

Le secourisme peut être inclus pour la labellisation *Edusanté de l'EPSa*



Plus-value du secourisme dans la labellisation école promotrice de santé (EPSa)

Grille reprenant les critères de la fiche EDUSCOL « Devenir une école / un établissement labellisé Edusanté »

SOURCE : Extraits de la fiche Eduscol « Devenir une école / un établissement labellisé Édusanté » <https://eduscol.education.fr/document/33860/download?attachment>

niveau 1				
Diagnostic - besoins identifiés	Des actions mises en œuvre (CPS visibles sur au moins une action)	Elèves associés- CVL- CVC et/ou ambassadeurs santé	Constitution d'une équipe	Collaboration avec au moins deux partenaires

niveau 2						
Démarche projet articulé aux dimensions EPSa - CPS axe central - Plan d'actions annuel	Equipe projet pluricatégorielle - CESCE	Diagnostic articulé aux 3 axes EPSa (éduquer - prévenir - protéger)	Collaboration partenaires + établissements du territoire engagés	Formation pour les élèves engagés	Valorisation - communication	Equipe projet + ambassadeurs santé OU élèves engagés

niveau 3			
Plan annuel d'actions EPSa - progressif- par niveau d'enseignement - CPS axe central	Projets construits par tous les élèves engagés	Projet annuel de formation des personnels + formation des élèves	Rayonnement au-delà de l'établissement - Projets de territoires + Partenaires - CESCE inter degré- inter établissements

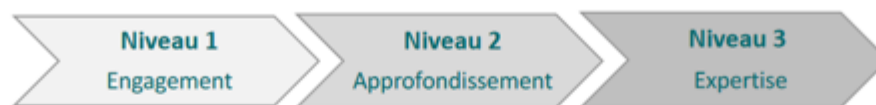
L'entrée dans la labellisation ne se fait pas obligatoirement par le niveau 1.



Comment demander le label Édusanté ?

Comment demander le label Édusanté ?

Le label Édusanté se compose de trois niveaux :



La demande de labellisation s'effectue à partir d'un dossier et selon un calendrier qui sont communiqués par les équipes académiques EPSa. Un cadre commun, défini au niveau national (voir ci-dessous), propose des critères et principes généraux qui peuvent être complétés par des critères supplémentaires au niveau académique.

Les équipes EPSa examinent les dossiers de candidature et proposent alors éventuellement un niveau de labellisation. Les écoles et les établissements scolaires sont ensuite notifiés de l'accès à ce niveau de labellisation.

- *L'entrée dans la labellisation ne se fait pas obligatoirement par le niveau 1. Un établissement qui serait très avancé dans la mise en œuvre de la démarche EPSa peut tout à fait obtenir le label niveau 2 voire niveau 3 dès sa première demande.*

Quels sont les critères de labellisation ?

- Niveau 1. Engagement. Le premier niveau du label Édusanté atteste de l'engagement dans la démarche École promotrice de santé. Il repose sur l'identification de besoins, la mise en œuvre d'actions, la constitution d'une équipe de pilotage et la collaboration avec des partenaires.
 - Niveau 2. Approfondissement. Le deuxième niveau du label Édusanté témoigne d'une volonté de l'établissement d'aller plus loin dans la démarche École promotrice de santé. A ce niveau, les équipes entrent en démarche projet, certains projets peuvent être transversaux, les élèves sont formés et une communication autour des actions menées est mise en place.
 - Niveau 3. Expertise. Le dernier niveau du label Édusanté certifie l'expertise de l'école ou de l'établissement dans la démarche EPSa. A ce niveau, la démarche est déployée à l'échelle de tout l'établissement et rayonne même au-delà, dans une dynamique interdégrés ou territoriale. Chaque projet de l'établissement est pensé au prisme de la promotion de la santé et des innovations peuvent être initiées.
- Pour obtenir le label Édusanté, voici les critères nationaux qui devraient être remplis par les écoles et les établissements. Ces critères sont différenciés sur trois niveaux et peuvent être déclinés par les équipes académiques EPSa.

Les critères ci-dessous peuvent être interprétés avec une certaine souplesse : il s'agit essentiellement de valoriser, pour le passage d'un niveau de labellisation à un autre, la dynamique positive et progressive d'engagement d'une école ou d'un établissement dans la démarche EPSa, quand bien même elle ou il ne remplirait pas la totalité des objectifs assignés



Une démarche incluant le secourisme, adossée au projet d'école ou d'établissement

		Niv 1	Niv2	Niv3	Plus-value du secourisme dans les actions possibles					
Équipe projet	Une équipe projet pluri catégorielle, constituée dans le cadre du conseil d'école ou du CESCE, est mise en place dans l'école ou l'établissement scolaire	✓	✓	✓	• Identifier s'il y a un formateur PSC / GQS dans l'établissement, celui-ci pourra intégrer l'équipe du CVL/CVC, CA et CESCE (les formateurs en secourisme sont des personnels en interdisciplinarité et en Intercatégoriels) afin d'aider à la mise en œuvre de la démarche et au pilotage du projet. • Si l'établissement n'a pas de formateurs GQS et PSC, prévoir au minimum une personne de l'établissement volontaire pour suivre une formation de formateurs PSC ou GQS. Ces formations sont proposées par la mission académique EAS en lien avec l'EAFC • Faciliter le recyclage annuel pour les formateurs PSC et tous les 3 ans pour les formateurs GQS de l'établissement • Diffuser et s'appuyer sur les textes réglementaires, documents DGSCGC et DGESCO : *Circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours *Instruction interministérielle n°2016-103 du 24 août 2016 renforce la circulaire interministérielle n°2006-085 du 24 mai 2006 qui stipule que 100% des élèves arrivés en fin de troisième auront reçu une formation soit PSC1 (premiers secours civiques) soit GQS (Gestes Qui Sauvent) *Guide voyages scolaires EDUSCOL file:///C:/Users/croucher/Documents/PSC/textes%20officiels/Sortie%20voyage%20scolaire-guide-second-degre2.pdf *Recommandations à jour : https://mobile.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Secourisme-et-associations/Les-recommandations-et-les-referentiels *Référentiels internes de formation à jour : https://eduscol.education.fr/document/20692/download • Présentation lors des réunions (CESCE, CVL/CVC, CA, réunions de parents) : -du cadre des formations : obligations légales, principes éthiques, la posture, le cadre organisationnel (durée, nombre de formés...) -de l'intérêt pour les élèves de la certification (continuum de formation, orientation, voyage scolaire, citoyen sauveteur, engagement, CPS, • Le secourisme apparaîtra dans la démarche de projet d'école ou d'établissement • Former les ambassadeurs-santé élus et identifier avec eux les liens entre le secourisme et les thématiques EPSa choisies • La partie en distanciel de la formation PSC hybride peut être réalisée par les élèves accompagnée par des personnel non Formateur PSC/GQS, par exemple en EMC ou lors des RCD.					
Réalisation d'un diagnostic Possibilité de s'appuyer sur : - les 5 dimensions de la vie de l'École et les 7 facteurs de l'enquête climat scolaire - l'outil Filgood de l'Adosen pour identifier et prioriser les thématiques de santé (collège, lycée)	La réalisation d'un diagnostic est engagée afin d'identifier les besoins en matière de promotion de la santé	✓			• Identifier dans le diagnostic global de l'école ou de l'établissement les liens avec le secourisme • Poser des questions aux élèves (à partir du cycle 3) via des questionnaires anonymes distribués notamment dans le cadre du conseil de vie collégienne (CVC) ou du conseil de vie lycéenne (CVL). L'analyse des réponses peut être discutée en conseil d'école ou en CESCE en étant vigilant quant à la nature des informations demandées (conformité avec le règlement général sur la protection des données - RGPD).2. Il est possible de créer un questionnaire spécifique à l'EPSa ou de s'appuyer sur des questionnaires déjà réalisés dans le cadre de l'enquête climat scolaire ou de l'éducation au développement durable par exemple. • Identifier les besoins en matière de formation et l'offre locale (EAFC : Programme académique de formation en EAS (PRAF), Formation d'initiative locale (FIL), Formations déclinée localement (FDL), Formation de formateurs (FFO) (flyer des formations EAS) -Identifier le nombre et niveaux des élèves à former : APS (1^{er} degré)/Formation aux GQS : 6ème 5ème/Formation aux PSC : 4ème 3ème Lycée → prévisionnel de l'organisation et du coût -Identifier la possible nécessité de former des élèves à besoin particulier (EBP) ou avec handicap → possibilité de mettre en œuvre des scénarii adaptés -Identifier les besoins de formation pour les élèves (bonification parcoursup pour les filières sécurité, sanitaire-sociales, STAPS etc...) -Identifier les besoins de formation pour les adultes (Chef, AED, CPE, voyages scolaires etc...) -Identifier les formateurs PSC/GQS de l'établissement pour gagner en autonomie d'organisation -Identifier la présence de matériel secourisme dans l'établissement et planifier les achats du matériel manquant et du consommable (des financements peuvent être obtenus grâce au projet CNR/NEFLE					
	Un diagnostic basé sur les trois axes de la démarche EPSa (éduquer, prévenir, protéger) est réalisé en conseil d'école ou CESCE		✓	✓	• Rechercher dans les résultats des enquêtes climat scolaire et CESCE les thématiques en lien avec le secourisme • Inclure des questions en lien avec le secourisme dans le questionnaire spécifique à la promotion de la santé en direction des élèves, de leurs familles et des personnels, en étant vigilant quant à la nature des informations demandées (conformité avec le règlement général sur la protection des données - RGPD). L'analyse des réponses est discutée en conseil d'école ou en CESCE et sert de base à l'élaboration du diagnostic • Intégrer des éléments sur le secourisme dans le diagnostic santé global de l'école ou de l'établissement : Développement des CPS, résilience, esprit civique, l'entraide, engagement, sentiment de sécurité, estime de soi, mise en lien avec la prévention des actions de la sécurité civile : Eduquer / Protéger / Prévenir → impact positif sur la violence <table><tr><th>Eduquer</th><th>Protéger</th><th>Prévenir</th></tr><tr><td>Orientation → Valorisation des métiers de la sécurité, armée, STAPS, filière sanitaire et sociale -Lutter contre le décrochage scolaire -Développement des Compétences Psycho-Sociales (CPS) par le secourisme -Développement de la résilience -Renforcer la littératie sur les recommandations en secourisme -Mobilisation de l'éducation transversales accès à des opportunités égales de devenir citoyen-sauveteur</td><td>-Présence de secouristes élèves et adultes dans l'établissement, lors des sorties scolaires et au sein des familles → Statut de citoyen sauveteur grâce au PSC (Loi du 3 juillet 2020) -Lutte contre les inégalités → Accès à des opportunités égales de devenir citoyen-sauveteur -Protocoles PSC spécifiques adaptés aux diverses situations de handicap (décret 21 décembre 2016)</td><td>Favoriser l'engagement citoyen et développer l'esprit civique, la moralité -Améliorer le climat scolaire et développer l'entraide, l'empathie (CPS) → Impact positif sur la violence -Mise en lien avec la prévention incluse dans les actions de la Sécurité Civile -En lien avec le CHS</td></tr></table> • Mise en lien avec la prévention incluse dans les actions de la Sécurité Civile et en lien avec le CHS	Eduquer	Protéger	Prévenir	Orientation → Valorisation des métiers de la sécurité, armée, STAPS, filière sanitaire et sociale -Lutter contre le décrochage scolaire -Développement des Compétences Psycho-Sociales (CPS) par le secourisme -Développement de la résilience -Renforcer la littératie sur les recommandations en secourisme -Mobilisation de l'éducation transversales accès à des opportunités égales de devenir citoyen-sauveteur	-Présence de secouristes élèves et adultes dans l'établissement, lors des sorties scolaires et au sein des familles → Statut de citoyen sauveteur grâce au PSC (Loi du 3 juillet 2020) -Lutte contre les inégalités → Accès à des opportunités égales de devenir citoyen-sauveteur -Protocoles PSC spécifiques adaptés aux diverses situations de handicap (décret 21 décembre 2016)
Eduquer	Protéger	Prévenir								
Orientation → Valorisation des métiers de la sécurité, armée, STAPS, filière sanitaire et sociale -Lutter contre le décrochage scolaire -Développement des Compétences Psycho-Sociales (CPS) par le secourisme -Développement de la résilience -Renforcer la littératie sur les recommandations en secourisme -Mobilisation de l'éducation transversales accès à des opportunités égales de devenir citoyen-sauveteur	-Présence de secouristes élèves et adultes dans l'établissement, lors des sorties scolaires et au sein des familles → Statut de citoyen sauveteur grâce au PSC (Loi du 3 juillet 2020) -Lutte contre les inégalités → Accès à des opportunités égales de devenir citoyen-sauveteur -Protocoles PSC spécifiques adaptés aux diverses situations de handicap (décret 21 décembre 2016)	Favoriser l'engagement citoyen et développer l'esprit civique, la moralité -Améliorer le climat scolaire et développer l'entraide, l'empathie (CPS) → Impact positif sur la violence -Mise en lien avec la prévention incluse dans les actions de la Sécurité Civile -En lien avec le CHS								

Inscription dans le projet d'école ou d'établissement	Les projets s'inscrivent dans un plan d'actions annuel élaboré collectivement en conseil d'école ou CESCE		✓	✓	• Anticiper en N-1 un plan d'action pour l'année N de manière collective et coordonnées dans le cadre du conseil d'école ou du CESCE, CA
	Le plan d'actions annuel s'appuie sur un diagnostic et prévoit une évaluation			✓	• Définir, dès la rédaction du plan d'actions, des critères et indicateurs pour évaluer la mise en œuvre des actions de promotion de la santé dans l'école ou l'établissement Indicateur quantitatif (élèves et adulte formés, nb d'élèves désirant s'engager SNU), de bien-être, de confiance en soi, de valorisation de la formation
Valorisation / communication	Les actions menées sont valorisées et relayées par des canaux de communication internes et/ou externes à l'école ou l'établissement		✓	✓	• Utiliser des affiches, le journal ou le site de l'établissement, et les réseaux sociaux associés à l'établissement pour réaliser des campagnes de communication menées par les élèves • Valoriser le projet dans le cadre d'événements associant les parents d'élèves et, éventuellement, en lien avec la collectivité territoriale → Remise des diplômes avec des représentants locaux, les parents etc.... • S'appuyer sur les instances de représentation des élèves (CVC, CVL/maison des lycéens) et les associations lycéennes/collégiennes

Une démarche globale de promotion de la santé incluant le secourisme

		Niv1	Niv2	Niv3	Plus-value de l'EAS dans les actions possibles
Cohérence Et progressivité des actions	Des actions ou projets de promotion de la santé sont mis en œuvre dans l'école ou l'établissement	✓	✓	✓	- Organiser des formations pour les élèves et les adultes → validation de l'item « engagement » dans le référentiel de compétence. - Les élèves peuvent présenter à l'oral du brevet ou au grand oral en terminal, leur engagement en secourisme, ce qui correspond à un volet important dans la formation du futur citoyen. - Animation de stand de sensibilisation aux gestes de premiers secours lors des diverses manifestations de l'établissement (forum santé, 13 octobre JNR, septembre la journée mondiale des premiers secours etc.)
	Les projets articulent deux ou plusieurs dimensions de l'EPSa		✓	✓	- Articuler les thématiques EPSa (bien-être, l'éducation au développement durable, l'éducation à la sexualité/consentement, la lutte contre le harcèlement, etc.) au secourisme (éducations transversales) - Contribuer à la réflexion sur l'amélioration des espaces de vie scolaire (couloirs, hall, cour, etc.) et des temps scolaires *Par exemple prévoir d'acheter un défibrillateur et identifier l'espace adapté pour l'installer dans l'établissement avec des signalétiques et des affiches informatives sur son importance, sur les gestes de 1^{er} secours, le statut de citoyen sauveteur, une veille et une diffusion de l'information de l'actualité en lien avec le secourisme. *Associer à des actions concrètes de sensibilisation « comment trouver et utiliser un défibrillateur ». En effet dans de nombreux cas d'accident cardiaque, le cœur continue de battre, mais les contractions cardiaques sont inefficaces et le cœur ne peut plus assumer correctement sa fonction de pompe sanguine. Il est en fibrillation. Une intervention simple peut sauver la vie des personnes concernées, à l'aide d'un défibrillateur, comme il en existe de nombreux installés dans les lieux publics, mairies, installations sportives, etc... encore faut-il savoir se servir de cet appareil !
	Le plan d'actions EPSa est décliné de manière progressive en fonction des différents niveaux d'enseignement			✓	- Construire un plan d'actions EPSa articulant les actions et un engagement dans le bénévolat de manière progressive pour chaque niveau d'enseignement → continuum de formation (APS-GQS-PSC), actions dans l'établissement, collaboration avec des partenaires, projets extérieurs à l'établissement, échanges interdégrés - Mettre en lien avec le label « Classe/lycée engagées » - Mettre en lien avec le centre SNU Service National Universel
Développement des CPS	Le développement des compétences psychosociales (CPS) est un axe des actions ou projets	✓			- Intégrer le développement des CPS dans un ou plusieurs projets Le secourisme est une action transversale qui favorise le développement des CPS chez les élèves favorisant une image positive/bonne estime de soi, développant l'épanouissement et le bien être : Compétences cognitives : Confiance en soi/valorisation, capacité d'agir, auto efficacité, prises de décisions, résolution de problèmes, autonomisation, Pouvoir agir/prendre décisions constructives Compétences sociales : Travail d'équipe, entraide, communication, esprit civique, empathie, soutien social... Compétences émotionnelles : Identification de ses besoins, résilience, Avoir conscience et gestion du stress et de ses émotions, Prévention des conduites à risque
	Le développement des CPS est un axe central du plan d'actions annuel		✓	✓	- Mener des actions transversales favorisant le développement des CPS chez les élèves. Ces CPS peuvent être conscientisées par les élèves



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Une démarche incluant le secourisme mobilisant toute la communauté éducative et des partenaires

		Niv1	Niv2	Niv3	Plus-value de l'EAS dans les actions possibles
Engagement des élèves	L'équipe projet associe les élèves via le CVC, le CVL et/ou les élèves ambassadeurs-santé	✓	✓	✓	-Permettre aux élèves engagés de présenter leurs propositions d'actions dans les instances (CVC, CVL, conseil d'école ou CESCE...) -Permettre au personnel et aux élèves de l'établissement d'acquérir des compétences et connaissances pour « Prévoir l'imprévu ». L'objectif général consiste à faire mieux comprendre le rôle crucial des premiers secours tant dans la vie courante que dans les situations d'urgence, pour la prévention des accidents et des maladies, ainsi que pour l'intégration des groupes marginalisés de la société. -Construire une culture civique sur les différentes formes d'engagement - Participer à l'organisation de l'élection ou la désignation d'élèves ambassadeurs-santé par niveau d'enseignement - Les formateurs GQS et PSC de l'équipe projet organise les formations élèves et adultes de l'établissement -Mettre en cohérence (Partenariats, le dans la classe, co-construction, tâtonnement, le droit à l'erreur, la collégialité -Rayonnement au-delà de l'établissement - Projets de territoires + Partenaires - CESCE inter degré- inter établissements Développer et évaluer le projet de l'année Il s'effectue en classe, peut devenir un projet qui se concrétise également en dehors de la classe, en offrant la possibilité d'expérimenter diverses formes d'engagement. • La démarche de l'enquête, la recherche et le commentaire de documents. • La rencontre d'acteurs associatifs, de personnalités extérieures. • L'apprentissage de notions ; acquisition des capacités. • Communication aux parents -de l'obligation du continuum de formation -de l'importance de la certification PSC pour parcoureup de certaines filières -de l'importance de devenir citoyen sauveteur -des actions menées
	Les élèves engagés au sein de l'école ou de l'établissement (ambassadeurs-santé, éco-délégués, ambassadeurs non au harcèlement, élus au CVC, CVL, etc.) élaborent ensemble un projet autour de la santé			✓	- Proposer aux élèves engagés : *les élèves peuvent également présenter à l'oral du brevet ou du grand oral leur engagement en secourisme *d'élaborer une affiche informant des métiers nécessitant le secourisme (les professionnels de la sécurité du tourisme et du transport, professionnels de santé, les aides à domicile et les bénévoles, secteur social et de la petite enfance, les éducateurs et les professionnels du loisir, STAPS, etc...) → intervention dans les forum métiers *Participation des élèves formés lors des actions de sensibilisation, aux côtés des associations de la protection civile *Promouvoir l'engagement des élèves pour le service civique *Organiser et participer à un forum santé avec mise en place d'ateliers secourisme (OBVA, LVA/PLS, Plaie, RCP...) *Recherches et veille documentaires/actualités → Exposés, création d'un blason, discussion, débat et écrit réflexif sur la notion d'engagement *d'élaborer un flyer des gestes importants de premiers secours *un document expliquant la différence entre APS, GQS et PSC, Fc PSC (continuum de formation) *de réfléchir comment valoriser le secourisme dans l'espace scolaire en lien avec EPSa et créer la signalétique *organiser des ateliers de sensibilisation au secourisme (forum santé, échanges interdégrés, bénévoles avec des partenaires territoriaux) *Recherche des risques environnementaux du secteur territorial du lycée à mettre en lien avec les recommandations → Participer à l'organisation de la JNR. Journée nationale de la résilience avec des ateliers de sensibilisation pour renforcer la résilience de la Nation, permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui leur donnent la capacité de réagir en cas de catastrophe environnementale. *Promouvoir une culture de l'engagement, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : esprit de défense, transition écologique, solidarité et égalité des chances. Comprendre avec un partenaire ce que signifie devenir bénévole de la protection civile Dans ce contexte de solidarité active, les valeurs d'entraide, de partage et d'assistance sont à l'honneur et se différencient dans un monde où l'individualisme prend une part toujours plus importante, <i>plus qu'un engagement, c'est une aventure humaine !</i> Pour cela, différents axes sont exploités au quotidien ou à l'exceptionnel en rapport avec la culture du risque. De fait, cela incarne : • La connaissance du risque afin d'agir vite et bien • L'apprentissage des gestes qui sauvent • La solidarité et l'entraide au travers de la gestion des crises • L'humanisme au quotidien • L'intergénérationnalité • La mixité sociale.



Formation des élèves et des personnels	Une formation est dispensée aux élèves engagés dans les projets de promotion de la santé et/ou aux élèves ambassadeurs-santé		✓	✓	- Former au PSC en priorité les élèves engagés dans des projets de promotion de la santé et/ou les élèves associés-CVL-CVC et/ou ambassadeurs santé et le noter dans la fiche des élèves ambassadeurs-santé. - Proposer une formation continue pour les élèves engagés qui peuvent faire des ateliers de sensibilisation → La formation peut être assurée par des adultes de l'école ou de l'établissement ou par une association partenaire dans le cadre d'une démarche d'engagement de la part des élèves au sein de l'association.
	Un projet annuel de formation des personnels est proposé			✓	- Recenser les besoins de formation dans le cadre du conseil d'école ou du CESCE (de l'établissement ou interdegrés) - Solliciter des formations d'initiative locale (FIL) en lien avec les autres écoles et établissements du bassin - Favoriser la formation continue des personnels, la mise à jour des connaissances et l'information sur les évolutions en matière de promotion de la santé, de programmes probants, etc...
Partenariats	Une collaboration avec un ou des partenaires parties prenantes se met en place et se structure	✓	✓	✓	- Vérifier sur les sites académiques et education.gouv.fr si les associations choisies sont agréées, Ex : • SDIS Service départemental d'incendie et de secours (SDIS = pompiers sécurité civile) → Intervention et sensibilisation Visite d'une caserne • Diverses associations de protection civile (APC) • Collaboration avec les bénévoles de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale qui peuvent apporter leur concours pour faire vivre et transmettre les valeurs de la République à l'école aux côtés des enseignants, ou dans le cadre d'activités périscolaires. Elle est une opportunité pour l'École de bénéficier de l'engagement des acteurs de la société civile. Cette collaboration est une opportunité pour l'école de trouver et bénéficier de l'engagement de forces vives de la société civile (avocat, policiers, psychologues, journalistes etc...) qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République. - Mettre en place un cadre commun de collaboration avec les partenaires (charte d'intervention, convention, etc.) en s'appuyant sur la charte d'intervention en milieu scolaire destinée à toute association intervenant auprès de l'Éducation nationale : https://svt.ac-creteil.fr/IMG/pdf/charte_associations_finale-2.pdf → Intervention des associations lors des forums santé pour tenir un stand de sensibilisation → Intervention de métiers pour tenir un stand lors des forums métiers en informant de l'importance du PSC (affiche informative) → Participation à des activités extérieures
Partenariats inter-établissements	Des partenariats avec des établissements scolaires de proximité sont engagés		✓		- Faire du lien dans le cadre de la liaison école-collège et collège-lycée → Inviter des classes d'établissements de proximité pour des ateliers de sensibilisation ou les élèves ambassadeurs formés vont sensibiliser des établissements de proximité → Prévoir des projets communs de sensibilisation à l'extérieur de l'établissement → Communiquer les résultats des évaluations qualitative du continuum de formation APS, GQS, PSC → Se mettre d'accord sur une communication commune → par exemple : construire un flyer informatif à afficher ou donner
	Des projets sont co-construits avec des établissements et des partenaires du territoire			✓	- S'appuyer sur un diagnostic éducatif partagé - Prendre appui sur les commissions de liaison interdegrés - Faire du lien, le cas échéant, avec les dispositifs territoriaux tels que : les cités éducatives, le programme d'expérimentation Territoires éducatifs ruraux, le projet éducatif territorial (PEDT), le contrat local de santé (CLS), etc. - Favoriser les occurrences de rencontres d'élèves en interdegrés autour de thématiques liées à l'EPSa/secourisme
	Un CESCE interdegrés ou inter-établissements est mis en place			✓	